

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : PRO - DCE	LOT 01 SERRURERIE - SAS	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE HECTOR GUIMARD 19 RUE CURIAL 75019 - PARIS	Page 1
	IND.	CCTP	Mai 2018	

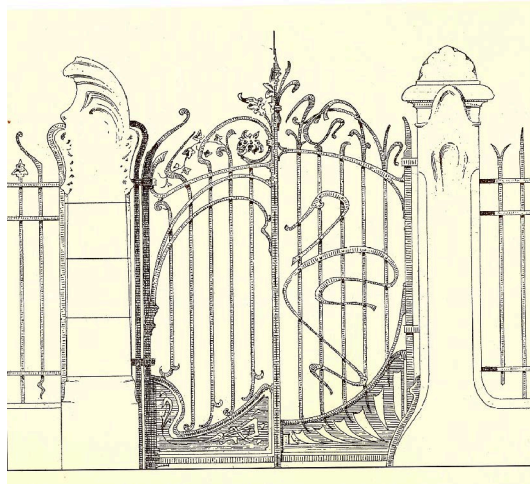
LYCEE HECTOR GUIMARD

19 RUE CURIAL
75019 - PARIS

SECURISATION DE L'ACCES 19 RUE CURIAL

SERRURERIE – SAS

LOT N°01



CCTP

(CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PARTICULIERES)

LAB 123
242, BOULEVARD VOLTAIRE
75011 - PARIS
EMAIL : LAB@LAB123.FR

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : PRO - DCE	LOT 01 SERRURERIE - SAS	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE HECTOR GUIMARD 19 RUE CURIAL 75019 - PARIS	Page 2
	IND.	CCTP	Mai 2018	

SOMMAIRE

1	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES	3
1.1	PREAMBULE	3
1.2	DECOMPOSITION DES LOTS	3
1.3	OBJET DE L'OPERATION	3
1.4	DOCUMENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS	3
1.5	CONSISTANCE DES TRAVAUX	3
1.6	DESSINS D'EXECUTION ET DE DETAIL	4
1.7	FORCE DES ELEMENTS CONSTITUANT LES OUVRAGES	5
1.8	QUALITE DES OUVRAGES	5
1.9	QUINCAILLERIE ET VISSERIE	5
1.10	LIMITES DE PRESTATIONS	5
1.11	PRESTATIONS INCLUSES DANS L'OFFRE	5
1.12	CONDITIONS D'EXECUTION	6
1.13	TRANSPORT, MANUTENTION, STOCKAGE	6
1.14	ECHAFAUDAGES, MISE EN OEUVRE	6
1.15	NETTOYAGE, GRAVOIS	7
1.16	ECHANTILLONS	7
1.	PRESTATIONS ET OUVRAGES A REALISER	8
2.1.	SAS VITRE	8
2.2.	EXTENSION DE LA LOGE	8

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : PRO - DCE	LOT 01 SERRURERIE - SAS	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE HECTOR GUIMARD 19 RUE CURIAL 75019 - PARIS	Page 3
	IND.	CCTP	Mai 2018	

1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

1.1 PREAMBULE

La présente notice a pour objet de définir la réalisation d'ouvrages concernant la sécurisation de l'accès principal du lycée Hector Guimard situé 19 rue Curial à Paris 19^e.

Les travaux décrits dans la présente notice concernent la réalisation d'un sas vitré situé à l'intérieur du hall, l'extension de la loge gardien et les travaux de courants faibles pour la sécurisation des accès.

1.2 DECOMPOSITION DES LOTS

- Lot 1 : serrurerie - SAS et charpente acier, toiture bac acier
- Lot 2 Menuiserie intérieures
- Lot 3 : peinture - ouvrages divers
- Lot 4 : électricité – ouvrages divers

1.3 OBJET DE L'OPERATION

- Réalisation d'un sas vitré pour l'accès 19 rue Curial y compris sondage du sol
- Dépose des anciennes menuiseries bois de la loge
- Extension de la loge
- Equipement des portes existantes pour l'accès 19 rue Curial

1.4 DOCUMENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS

- NFP 24.203 (D.T.U. 37.1) « Menuiseries métalliques »,
- NFP 78.201 (D.T.U. 39) « Miroiterie-Vitrerie »,

1.5 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Font partie du présent lot :

- les relevés, les études des dessins d'exécution et de détail des ouvrages à soumettre au maître d'oeuvre avant toute mise en fabrication.
- la fourniture des matériaux y compris les ferrages constituant les ouvrages décrits,

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : PRO - DCE	LOT 01 SERRURERIE - SAS	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE HECTOR GUIMARD 19 RUE CURIAL 75019 - PARIS	Page 4
	IND.	CCTP	Mai 2018	

- la fabrication en atelier y compris les ferrages, le transport à pied d'oeuvre, le stockage, la pose, le réglage et l'ajustage des ouvrages prescrits au présent document,
- les réservations, trous, saignées, scellements, calfeutrements et raccords dans les limites fixées à l'article spécifique du présent chapitre,
- la fourniture des dispositifs de fixation des ouvrages du présent lot, y compris dés en béton si nécessaire
- la pose des dispositifs de fixation des ouvrages du présent lot y compris dés en béton au sol si nécessaire
- la fourniture et pose des dispositifs assurant le calage,
- la fourniture et pose des vitrages et leurs dispositifs d'étanchement dans les limites fixées au présent document,
- la fourniture et la pose des parclofes,
- la protection et la finition des métaux dans les limites fixées au présent document,
- la fourniture et pose des fourreaux aiguillés nécessaires aux alimentations électriques des appareillages à la charge du présent lot, dans les ouvrages du présent lot,
- le réglage et l'ajustage des ouvrages aux jeux prescrits,
- le contrôle du bon fonctionnement des ouvrants avant la réception avec remplacement de toutes pièces défectueuses ou détériorées,
- la fourniture et la pose des signalisations réglementaires sur les portes

Ne font pas partie du présent lot :

- les percements dans les ouvrages métalliques du présent lot pour pose des appareillages électriques,
- les alimentations électriques jusqu'aux emplacements définis dans le présent document.

1.6 DESSINS D'EXECUTION ET DE DETAIL

Pour tous les ouvrages dont il a la charge, l'entrepreneur doit établir, en conformité avec les pièces du marché, les dessins d'ensemble et de détails nécessaires à l'exécution des ouvrages et à leur pose, en liaison avec les autres corps d'état.

Ces dessins doivent préciser les dimensions et forces des éléments constitutifs, les axes et dimensions des trous de scellement et d'une manière générale tous les ouvrages à réserver pour assurer la fixation.

La fabrication des ouvrages n'intervient qu'après acceptation des plans par le Maître d'Oeuvre.

L'entreprise doit tenir compte des adaptations et mises au point formulées par le Maître d'Oeuvre sans que cela entraîne un supplément sur le prix forfaitaire.

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : PRO - DCE	LOT 01 SERRURERIE - SAS	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE HECTOR GUIMARD 19 RUE CURIAL 75019 - PARIS	Page 5
	IND.	CCTP	Mai 2018	

1.7 FORCE DES ELEMENTS CONSTITUANT LES OUVRAGES

La force des éléments constituant les ouvrages (dimensions des profils) donnée dans le présent document, doit être augmentée si l'entreprise l'estime insuffisante pour assurer la tenue et planimétrie de ses ouvrages, compte-tenu des dimensions, charges et surcharges prévisibles, sans que celle-ci puisse prétendre à un supplément à ce titre.

1.8 QUALITE DES OUVRAGES

Tous les ouvrages doivent être réalisés aux cotes prescrites. Le Maître d'Oeuvre se réserve la possibilité de refuser tout ouvrage dont les tolérances seraient supérieures à ± 2 mm des dimensions prévues pour la fabrication.

Tous les ouvrages doivent être exécutés avec le plus grand soin.

Les ouvrages doivent être conçus de manière à assurer la libre dilatation sans nuire à l'aspect.

1.9 QUINCAILLERIE ET VISSERIE

Clause générale

Le nombre, la force et le type des articles de quincaillerie doivent être modifiés, par l'entreprise, sans incidence sur les prix, si cette dernière estime que les ouvrages prescrits dans le présent document sont inadaptés à leur destination.

Une révision du bon fonctionnement des éléments mobiles doit être effectuée par l'entreprise avant la réception avec remplacement de toutes pièces défectueuses ou détériorées.

1.10 LIMITES DE PRESTATIONS

Les limites de prestations exposées dans le présent CCTP sont des limites de principe, données à titre indicatif. Il est entendu que l'Entrepreneur Général demeure libre, dans le cadre de son marché global et forfaitaire, de la définition exacte des dites limites, dont il assume pleinement la responsabilité.

1.11 PRESTATIONS INCLUSES DANS L'OFFRE

Les prestations incluses dans l'offre, sont notamment :

- les entailles, trous, découpes et saignées à exécuter à la demande des autres corps d'état
- tous les raccords définitifs après le passage des autres corps d'état
- tous les calfeutrements ou bouchements nécessaires en raccord avec les ouvrages mitoyens

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : PRO - DCE	LOT 01 SERRURERIE - SAS	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE HECTOR GUIMARD 19 RUE CURIAL 75019 - PARIS	Page 6
	IND.	CCTP	Mai 2018	

- le double transport, la location, les frais d'installations, les déplacements de tous les échafaudages et engins de levage nécessaires à l'exécution des travaux
- la réfection ou la réparation des revêtements défectueux ou détériorés, constatés, soit en cours d'exécution, soit à la réception des travaux, avec toutes les réserves et conséquences en découlant

Cette liste donnée à titre indicatif n'est pas limitative.

Tous les travaux s'entendent y compris toutes sujétions si nécessaire, des revêtements existants, raccordements avec parements existants, etc.

1.12 CONDITIONS D'EXECUTION

L'Entrepreneur tiendra compte dans sa proposition de prix du fait que les travaux pourront être réalisés en plusieurs temps ou fractions suivant les besoins de l'avancement des travaux et en fonction de l'exécution des autres ouvrages.

Il devra demander tous les renseignements qui lui sont nécessaires auprès du Maître d'Œuvre, les travaux seront exécutés en conformité avec les Normes, Règles et Décrets de lois en vigueur, tant du point de vue de sa spécialité que de celles des autres corps d'état.

Il devra prévoir toutes les protections nécessaires à l'exécution de ses ouvrages et à leur tenue.

Il devra la vérification sur place des implantations, aplombs, cotes, etc. et des façades existantes.

L'Entrepreneur établira sur place tous les tracés nécessaires en conformité avec les plans d'exécution, et avertira le Maître d'Œuvre de tous les détails, cotes; aplombs, etc. Non conformes aux dessins.

1.13 TRANSPORT, MANUTENTION, STOCKAGE

L'Entrepreneur doit le transport de ses matériaux à pied d'œuvre, le stockage, la protection provisoire, la manutention à l'abri du gel, l'isolation et la protection contre des projections diverses.

Il doit tous les moyens de levage nécessaires à la mise en place de ses matériaux, y compris leur localisation et les autorisations d'occupation de voirie publique provisoire.

1.14 ECHAFAUDAGES, MISE EN OEUVRE

L'Entrepreneur doit tous les échafaudages, plateaux, étaitements, protections, etc. Nécessaires à l'exécution de ses travaux.

Les échafaudages seront montés en tenant compte des contraintes du site et su chantier (accès, calendrier, encombrement au sol, etc.).

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : PRO - DCE	LOT 01 SERRURERIE - SAS	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE HECTOR GUIMARD 19 RUE CURIAL 75019 - PARIS	Page 7
	IND.	CCTP	Mai 2018	

La mise en place des éléments est due par l'Entrepreneur et exécutée selon les méthodes traditionnelles avec toutes les précautions d'usage, principalement concernant la sécurité du personnel et de l'ensemble du chantier, ainsi que de l'entreprise.

Le cas échéant, des étalements ou des contreventements provisoires sont à mettre en place.

1.15 NETTOYAGE, GRAVOIS

L'Entrepreneur titulaire du présent lot doit tous les nettoyages consécutifs à son intervention soit sur les ouvrages neufs et/ou sur ouvrages existants, y compris l'enlèvement de toutes les traces liées à la projection haute pression sur les autres ouvrages (menuiseries; garde-corps, autres revêtements, etc.).

Il doit donc, après exécution de ses travaux, laisser les lieux propres et nets, exempts de traces, de gravois, d'emballages, provenant de sa spécialité.

Il doit l'évacuation de ses gravois et résidus aux décharges publiques, quel que soit le lieu, les taxes et les conditions de celles-ci.

1.16 ECHANTILLONS

L'Entrepreneur du présent lot doit exécuter tous les échantillons et prototypes nécessaires en fonction des subjectiles permettant au Maître d'Œuvre de fixer son choix.

Ces échantillons sont conservés, comme référence, jusqu'à la réception des travaux.

La présentation de ces échantillons doit être faite à une date n'entraînant pas de retard dans les approvisionnements et l'exécution des travaux;

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : PRO - DCE	LOT 01 SERRURERIE - SAS	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE HECTOR GUIMARD 19 RUE CURIAL 75019 - PARIS	Page 8
	IND.	CCTP	Mai 2018	

1. PRESTATIONS ET OUVRAGES A REALISER

2.1. SAS VITRE

Un ensemble menuisé en profil acier de chez Jansen ou équivalent composé d'une partie latérale fixe, d'un ouvrant double asservis de 1,80 m de passage libre.

Dimensions : 2011 mm x 2710 mm x H 2300 mm

- structure en tube acier, cadre et profil acier, profil de renfort en acier l'ensemble à la teinte RAL en raccord avec la teinte RAL des menuiseries existantes
- partie fixe en profil acier et remplissage vitrage clair de sécurité feuilleté
- dispositif de visualisation des vitrages règlementaire
- porte 2 vantaux, sur paumelles, remplissage vitrage clair de sécurité feuilleté
- ventouses électromagnétiques adaptées conformes à la norme NF s 61-937 (BBG vert permettant l'ouverture des portes à la charge du lot électricité).
- accessoires en inox
- poignée de tirage verticale en inox brossé diam. 40 mm
- ferme porte encastré de type Dorma ou ferme porte en applique de force adaptée
- butées inox avec caoutchouc noir
- fixation par pattes à scellement dans les murs existants
- pièces en raccord entre le châssis latéral fixe et la façade et toutes sujétions nécessaires pour la mise en œuvre des ouvrages.
- aiguilles pour les alimentations électriques
- soudures polies
- finition laquée de l'ensemble des pièces métalliques : RAL en raccord avec les menuiseries extérieures existantes.
- les dispositifs de fixation des ouvrages du présent lot, y compris dés en béton au sol si nécessaire
- nettoyage fin des ouvrages

Localisation : suivant plans et détails

2.2. EXTENSION DE LA LOGE

Un ensemble menuisé en profil acier de chez Jansen ou équivalent composé de deux parties fixes latérales dont l'une avec passe documents et hygiaphone, d'un ouvrant de 0,90 m de passage libre et d'une toiture en bac acier laqué double peau type Promisol ou équivalent.

Dimensions : 1600 mm x 2710 mm x H 2300 mm

- structure en tube acier, cadre et profil acier, profil de renfort en acier l'ensemble à la teinte RAL en raccord avec la teinte RAL des menuiseries existantes.

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : PRO - DCE	LOT 01 SERRURERIE - SAS	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE HECTOR GUIMARD 19 RUE CURIAL 75019 - PARIS	Page 9
	IND.	CCTP	Mai 2018	

- Parties fixes en profils acier avec allèges remplissage vitrage opaque de sécurité feuilleté et parties hautes remplissage vitrage clair de sécurité. La partie laterale en allège comportera une réservation servant de passe document et la partie haute un hygiaphone.
- porte 1 vantail, sur paumelles, remplissage vitrage clair de sécurité feuilleté
- dispositif de visualisation des vitrages règlementaire
- gache et serrures
- accessoires en inox
- poignée type béquille laqué RAL des menuiseries
- ferme porte encastré de type Dorma ou ferme porte en applique de force adaptée
- butées inox avec caoutchouc noir
- fixation par pattes à scellement dans les murs existants
- Toiture en bac acier double peaux type Promisol Ondastyl T (laine de roche) ou équivalent , ep 10 cm maxi, fixation sur profils acier, laquée RAL en accord avecle RAL des menuiseries
- pièces en raccord entre le châssis latéral fixe et la façade et toutes sujétions nécessaires pour la mise en œuvre des ouvrages.
- aiguilles pour les alimentations électriques
- soudures polies
- finition laquée de l'ensemble des pièces métalliques : RAL en raccord avec les menuiseries extérieures existantes.
- les dispositifs de fixation des ouvrages du présent lot, y compris dés en béton au sol si nécessaire
- reprises de sol et raccord à la finition
- reprises de la paroi au droit des scellements et finition en peinture
- nettoyage soigné après intervention